

**2023 / 2024**  
**DEVENEZ APPRENTI(E)**  
**AU GRETA-CFA**  
31 diplômes en contrat d'apprentissage



## **Bienvenue dans le réseau des établissements du GRETA-CFA de Mayotte.**

Le GRETA-CFA de Mayotte est le premier centre de formation des apprentis de Mayotte. Il est issu du groupement des lycées de l'Académie de Mayotte.

Nous proposons des formations dans de nombreux domaines tels que l'hôtellerie-restauration, les métiers du bâtiment et des travaux publics, de la mécanique, le secteur bancaire et financier, les métiers du commerce et de la vente, ...

A ce jour, 9 établissements dotés d'ateliers professionnels techniques accueillent près de 500 apprentis chaque année, préparant l'un des 31 diplômes proposés dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Intégrer l'une de sections vous donne l'assurance d'acquérir de solides savoirs et de vous former concrètement à votre futur métier. De plus, vous serez accompagné tout au long de votre formation par notre équipe pédagogique experte et professionnelle.

# L'APPRENTISSAGE : UN CONTRAT GAGNANT / GAGNANT !

Apprentie CAP EPC sur son lieu de travail - Promotion 2022

## Devenir apprenti c'est :

**Suivre une formation complète, pratique et théorique gratuite** pour vous : votre formation est financée par les organismes collecteurs des fonds de formation professionnelle.



**Être rémunéré** : vous touchez un salaire qui augmente tout au long de votre formation (cf. "rémunération de l'apprenti").



**Apprendre** un savoir-faire, des méthodes de travail, une organisation et des valeurs, transmises par un maître d'apprentissage qui fait le choix de vous recruter et de vous former. Cela peut être l'opportunité de vous embaucher dans l'entreprise après votre formation.

**Obtenir un diplôme** reconnu et valorisé dans le secteur d'activité et **une première expérience solide pour le démarrage de votre carrière.**

**Être accompagné** par les équipes du GRETA-CFA pour la conclusion de votre contrat d'apprentissage, le suivi de vos missions en entreprise tout au long de votre formation, les relations avec votre employeur, mais également pour vos démarches administratives permettant la bonne réalisation de votre formation.

**Pouvoir bénéficier d'une aide de 500 € à l'obtention du permis de conduire.**

## Pour signer un contrat d'apprentissage, vous devez :

- ✓ **Avoir entre 15 et 29 ans**  
Dérogation possible dans le cas de contrats d'apprentissage successifs et pour un diplôme supérieur à ceux obtenus ou en cas de redoublement, pour les travailleurs handicapés, les sportifs de haut niveau, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise dont la réalisation est conditionnée à l'obtention du diplôme visé, les apprentis ayant eu une rupture de contrat de manière anticipée pour une cause indépendante de leur volonté ou pour leur inaptitude médicale.
  
- ✓ **Être en situation administrative régulière avec autorisation de travailler sur le territoire**
  
- ✓ **Avoir un compte bancaire à votre nom**
  
- ✓ **Avoir un numéro de Sécurité Sociale**



# NOS FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

RENTRÉE 2023

## LPO de KAHANI

BAC PRO Maintenance de véhicule Option B :  
véhicule transports routiers  
BAC PRO Logistique  
BTS Assistant technique d'ingénieur  
BTS Maintenance des matériels de construction et  
de manutention

## LPO de SADA

BAC PRO Métiers de la sécurité  
BTS Négociation et digitalisation de la relation  
client  
BTS Management commercial opérationnel

## LPO de CHIRONGUI

CAP Charpentier bois  
CAP Interventions en maintenance technique des  
bâtiments  
CAP Menuisier installateur  
Brevet des Métiers d'Arts Graphiques  
Option A "Signalétique"  
Brevet Professionnel Charpentier bois

## LPO de DZOUMOGNE

CAP Électricien  
CAP Monteur en installations sanitaires  
BAC PRO Technicien du bâtiment, organisation et  
réalisation du gros-œuvre  
BAC PRO Travaux publics  
Mention Complémentaire Technicien en énergies  
renouvelables Option B \*

## CNAM

DEUST Bâtiment et travaux publics  
Parcours Conduite de chantier  
Licence Gestion  
Parcours Comptabilité contrôle audit  
Licence Management des Travaux Publics

## LPO des LUMIERES

BAC PRO Métiers du commerce et de la vente  
Option A : Animation et gestion de l'espace commercial

## LPO de KAWENI

CAP Commercialisation et service en  
hôtel-café-restaurant  
CAP Équipier polyvalent du commerce  
CAP Cuisine

## LPO de PETITE TERRE \*

BAC PRO Métiers de la sécurité \*  
BAC PRO Aéronautique \*  
BTS Comptabilité et gestion  
BTS Banque Conseiller de clientèle particulier \*  
BTS Management opérationnel de la sécurité \*  
BTS Assurance \*

## LPO de DEMBENI

BTS Électrotechnique

\* Sections mixtes : Apprentis / Scolaires

**N.B :** Les formations indiquées sur la carte sont susceptibles d'évoluer

Consulter les programmes détaillés de  
nos formations sur notre site internet :

<https://greta-cfa.ac-mayotte.fr>

Rubrique : Les formations en apprentissage > Les  
formations existantes

☎ 0269 61 08 03

## NOUS CONTACTER

Le siège du GRETA-CFA se  
situe au Lycée polyvalent  
de Kaweni

Nous vous accueillons du  
lundi au vendredi de :  
8H00 à 16h30

NOUS SUIVRE  

site : [greta-cfa.ac-mayotte.fr](https://greta-cfa.ac-mayotte.fr)

Mail : [greta@ac-mayotte.fr](mailto:greta@ac-mayotte.fr)

éduform  
Label qualité de l'Éducation nationale  
pour la formation professionnelle

Qualiopi  
processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre des actions suivantes :  
Actions de formation - Actions de formation par apprentissage

# VOS CONTACTS APPRENTISSAGE



## LPO DE KAHANI

Chef d'établissement : M. Christian ISRAEL – 0269 62 09 09

Votre contact apprentissage : Mme Marie-Soua M'SA MADI – 0639 09 57 70  
[ufa.lpo.kahani@ac-mayotte.fr](mailto:ufa.lpo.kahani@ac-mayotte.fr)

## CNAM

Directrice : Mme Antufati BACAR Tel : 02 69 64 34 00

Assistante apprentissage : Mme Zoumourati ATTOUMANI Tel : 0639 69 80 24  
[may\\_cnam@lecnam.net](mailto:may_cnam@lecnam.net)

## LPO DE KAWENI

Chef d'établissement : Mme Aminata THIENTA 02 69 62 82 72

Vos contacts apprentissage :

Mme Christelle MANGONGO – 0639 68 92 09

& M. Ali ASSANI – 0639 68 87 65

[ufa.lpo.kaweni@ac-mayotte.fr](mailto:ufa.lpo.kaweni@ac-mayotte.fr)

## LPO DE SADA

Chef d'établissement : M. Jean Pierre REDJEKRA – 026962 20 23

Votre contact apprentissage : Mme Zainati ALI – 0639 40 98 65

[ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr](mailto:ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr)

## LPO DE DEMBENI

Chef d'établissement : M. Michel TOUMOULIN

Vos contacts apprentissage : M. Youssouf MADI – Coordonnateur – 06 39 25 54 57

[ufa.lpo.dembeni@ac-mayotte.fr](mailto:ufa.lpo.dembeni@ac-mayotte.fr) / [youssouf.madil@ac-mayotte.fr](mailto:youssouf.madil@ac-mayotte.fr)

## LPO DE CHIRONGUI

Chef d'établissement : M. Philippe Éric KEISER – 0269 64 78 54

Votre contact apprentissage : Mme Sailina FONTE – 0639 09 37 07

[ufa.lpo.chirongui@ac-mayotte.fr](mailto:ufa.lpo.chirongui@ac-mayotte.fr)

## LPO DES LUMIERES

Chef d'établissement : M. Patrick LOVAL – 02 69 63 13 55

Votre contact apprentissage : M. Ismaila M'BAYE – [ddfpt.lycéedeslumieres@gmail.com](mailto:ddfpt.lycéedeslumieres@gmail.com)

## LPO DE PETITE-TERRE

Chef d'établissement : M. Pascal LECOCQ – 0269 60 90 48

Votre contact apprentissage : Mme Maelle DUVAL – 0639 68 82 90

[ufa.lpo-petiteterre@ac-mayotte.fr](mailto:ufa.lpo-petiteterre@ac-mayotte.fr)

## LPO DE DZOU MogNE

Chef d'établissement : M. Jonathan BAYART – 0269 62 62 40

Votre contact apprentissage : M. MADI Vita – 0639 65 22 71

Mme Oumoukoulthoum MISSIBAHOU

[ufa.lpo.dzoumogne@ac-mayotte.fr](mailto:ufa.lpo.dzoumogne@ac-mayotte.fr)

## CHARTE QUALITÉ



### Nos 10 engagements pour des prestations de qualité

Engagement 1	Accès rapide et guidé à l'information sur l'offre de service.
Engagement 2	Accueil individualisé.
Engagement 3	Proposition d'une large gamme de prestations.
Engagement 4	Conseil et orientation personnalisés sur les prestations, recherche de la meilleure solution sur mesure.
Engagement 5	Adéquation aux prestations des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement.
Engagement 6	Accompagnement tout au long des prestations.
Engagement 7	Qualifications et compétences des personnels et intervenants garanties et développées tout au long de la vie.
Engagement 8	Prise en compte de la satisfaction des clients et des bénéficiaires.
Engagement 9	Engagement dans une démarche « responsabilité sociétale des organisations ».
Engagement 10	Amélioration continue des prestations.

### Nos atouts

- ▶ **Disponibilité**
- ▶ **Écoute**
- ▶ **Compétences**
- ▶ **Expérience**
- ▶ **Réactivité**
- ▶ **Accompagnement – Suivi**
- ▶ **Sur-mesure**
- ▶ **Amélioration**

## Engagement en faveur de l'égalité hommes-femmes

Le Greta-CFA s'inscrit également dans la politique publique de transmission de la valeur d'égalité entre les femmes et les hommes : ce principe fondamental étant inscrit dans le code de l'éducation. Une convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2019 - 2024) désigne comme objectif prioritaire une approche globale de l'éducation à l'égalité. Elle est porteuse d'une vision partagée : la réussite de tous et de toutes - élèves, apprentis ou étudiants- est au cœur de la mission du service public.

## Engagement en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap

L'implication du GRETA-CFA de Mayotte sur cette thématique centrale se traduit par un questionnement systématique des conditions d'accueil des personnes en situation de handicap. En premier lieu il s'agit d'aider à faire reconnaître, accepter, par eux-mêmes, les limites rencontrées. Les démarches administratives et médicales, puis les nombreuses aides matérielles et financières existantes suivront.

Pour ce faire, le GRETA-CFA compte parmi ses équipes une référente handicap chargée d'accompagner les apprentis en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport et de vie au quotidien. Elle apporte aux apprentis concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation.

Elle coordonne également les acteurs de l'accompagnement de l'apprenti dans son parcours de formation et vers l'emploi.

**Coordonnées de la référente handicap du GRETA-CFA :**

**Mathilde TUR-FAILDE : [mathilde.tur-failde@ac-mayotte.fr](mailto:mathilde.tur-failde@ac-mayotte.fr) / 0639 28 04 65**



Montant du SMIC Mayotte au 1er mai 2023 8,70 euros		1 319,50		1ere Année		2eme Année		3eme Année		
Jusqu'à 18 ANS	Salaires mensuel	356,27 €	27%	-1 724,82 €	514,61 €	39%	175,26 €	725,73 €	55%	2 708,70 €
	Salaires annuel	4 275 €			6 175 €			8 709 €		
de 18 A 20 ANS			43%			51%			67%	
	Salaires mensuel	567,39 €		808,62 €	672,95 €		2 075,34 €	884,07 €		4 608,78 €
	Salaires annuel	6 809 €			8 075 €			10 609 €		
de 21 A 25 ANS			53%			61%			78%	
	Salaires mensuel	699,34 €		2 392,02 €	804,90 €		3 658,74 €	1 029,21 €		6 350,52 €
	Salaires annuel	8 392 €			9 659 €			12 351 €		
de 26 à 29 ANS		100%	1 319,50 €	819,50 €		Annuel :	15 834,00 €		9 834,00 €	

## AIDE AUX EMPLOYEURS pour l'embauche d'un apprenti (pour la 1ere année du contrat)

**6000 € pour un apprenti**

(versement mensuel après réception de la fiche de paie par l'ASFP)

**GRETA-CFA de Mayotte, LPO de Kawéni,  
Zi Kawéni, BP205 97646 Mamoudzou Cedex**

**Direction :**

**Président : M. Philippe Mary - LPO de Kahani**

**Chef d'Etablissement support :  
Mme Aminata Thienta - LPO Kawéni**

**Directeur Opérationnel : M. Jacky Mongodin**

**Mail apprentissage : [cfa@ac-mayotte.fr](mailto:cfa@ac-mayotte.fr)**

**Site internet : <http://greta-cfa.ac-mayotte.fr>**

**N° de SIRET : 200 004 463 000 28  
Numéro de déclaration : 06970000397  
Code APE : 8559A**

**Référencé QUALIOPi / EDUFORM**

**Pour toute suggestion ou réclamation, veuillez-vous rendre sur notre site internet :  
<https://greta-cfa.ac-mayotte.fr/>**